

IDinformation	312
TitreFr	Note de service du Ministère de l'Administration Territoriale
TitreEN	--
DescriptionFr	Note de service du Ministère de l'administration Territoriale obligeant le port du masque dans l'enceinte du Ministère de l'Administration Territoriale
DescriptionEn	--
Auteur	Ministère de l'administration territoriale
TypeR	Image



NOTE DE SERVICE 0000131

Les personnels du Ministère de l'Administration Territoriale sont informés que, *pour compter du lundi 6 avril 2020*, n'accéderont à l'immeuble abritant ledit Ministère que ceux portant un masque et des gants de protection.

Cette mesure, d'application stricte pour l'ensemble du personnel (responsables et agents) s'inscrit dans le cadre du plan gouvernemental de lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus. /-

Yaoundé, le 03 AVR 2020

LE SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE
DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,



[Signature]
ESSOMBA PIERRE

Ampliations :

- MINAT ;
- IGX ;
- INSPECTEURS ET CONSEILLERS TECHNIQUES ;
- DIRECTEURS ;
- SOUS-DIRECTEURS ET ASSIMILES ;
- CHEFS DE SERVICE ET ASSIMILES

dateE	13/06/2022
datedecreation	03/04/2020
tag	covid-19, precaution, prévention

Categorie	Prévention
cat_lieu	Yaoundé